

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le 03/07/2023

ID : 011-241100593-20230622-C2023\_107-DE



# **RAPPORT D'ACTIVITE**

**2022 / 2023**

## **SOMMAIRE**

*En préambule - Pages 3 et 4*

*Qu'est-ce qu'un Conseil de Développement ? - Page 5*

*La Composition du CoDev - Page 6*

*Le Fonctionnement du CoDev - Pages 7 et 8*

*Les travaux du CoDev en 2022 et 2023 - Pages 9 à 11*

*Conclusion – Page 12*

## En préambule

*Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire*

*Déjà un an !*

*Et que de travail accompli !*

*Un grand Merci aux membres du CoDev  
qui tous, en tant que bénévoles, ont su prendre  
le temps nécessaire à la vie des Collèges.*



*Merci aussi aux Services du Grand Narbonne, qui se sont prêtés au jeu de la  
transparence et du libre-échange d'idées et d'arguments, permettant ainsi une  
meilleure prise en compte des attentes des « acteurs » du Territoire.*

*C'est dans l'Intérêt Général que nous nous devons ensemble, de poursuivre ce  
travail, qui produira en 2024, un recueil d'analyse et de propositions dans les  
cinq axes prédéfinis (Tourisme, Economie, Environnement, Culture ...).*

*De plus, compte tenu des enjeux liés au réchauffement climatique et ses  
conséquences, nous avons souhaité nous saisir des problématiques liées à la  
gestion de la ressource en eau. Pour cela, un Groupe de Travail ouvert à des  
personnalités extérieures, est en cours de création.*

*Bien à vous.*

**Michel FARNOLE,**  
**Président du Conseil de Développement.**



*Mesdames et Messieurs les élus communautaires,*

*Chers Collègues,*

*Suite à la démission de Monsieur Guillaume HERAS, et en tant que Conseiller Communautaire Délégué, j'ai récemment été désigné pour prendre en charge les relations entre le Conseil Communautaire et le CoDev.*

*Sous l'impulsion de son Président, Maître Didier MOULY, je peux vous affirmer que notre Communauté d'Agglomération, reste très attachée à cette instance participative, en y apportant son soutien plein et entier*

*Afin d'illustrer cet engagement, je me permets de vous rappeler que l'Agglomération assure la prise en charge d'un Chargé de Mission à temps partiel, ainsi que de la Communication. Elle met aussi à disposition des espaces de travail et des salles de réunions.*

*Notre CoDev, à nos côtés, joue un rôle complémentaire, en portant la parole citoyenne. Un rôle renforcé et enrichi, par un dialogue constructif instauré en amont avec l'Administration du Grand Narbonne. Cette relation partenariale doit aussi se ramifier avec nous, élus communautaires, afin de donner du sens aux travaux menés au sein de notre CoDev. C'est cette méthode de co-construction que nous avons choisie de mettre en œuvre, avec le Président Michel FARNOLE et les membres du CoDev, afin de continuer à nourrir le débat démocratique, dans le respect des prérogatives et des responsabilités des élus communautaires.*

*Notre CoDev est à votre écoute.*

**Bernard DEVIC,**  
**Conseiller Communautaire Délégué, en charge du CoDev**

## **Qu'est-ce qu'un Conseil de Développement ?**

- ➡ Les CoDev ont été créés par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 25 Juin 1999, dite **Loi VOYNET**.
- ➡ En 2014 et 2015, les Lois MAPTAM et NOTRE ont conforté l'existence des Conseil de Développement, en les inscrivant dans le Code Général des Collectivités (Art 5211-10-1).
- ➡ La Loi donne la possibilité aux CoDev de s'organiser librement.

*C'est une instance participative, constituée de citoyens bénévoles...*

*... dont la finalité est de faire émerger une parole collective...*

*... sur des questions d'intérêt commun ...*

*... et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.*

*C'est aussi un lieu de réflexion prospective et transversale ...*

*... situé en amont des décisions relevant des élus communautaires...*

*... Une force de propositions, un espace de dialogue ...*

*... d'expression libre et argumentée, entre acteurs d'un même territoire.*

*Le Conseil de Développement du Grand Narbonne a été créé par Délibération du Conseil Communautaire, en date du 5 Juillet 2021.*

*Il a été installé officiellement le 30 Novembre 2021, par Maître Didier MOULY, Président du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération.*

*Le CoDev conduit ses travaux sur saisine du Grand Narbonne, ou bien par auto-saisine.*

*Dans ce cas, il peut proposer à l'Agglomération tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.*

*Dès son installation, le CoDev a été saisi sur le Projet de Territoire du Grand Narbonne*

*En application des dispositions inscrites à l'article L-5211-10-1 du CGCT, le CoDev établit un Rapport d'Activité, qui est examiné et débattu en Conseil Communautaire.*

## **La Composition du Conseil de Développement**

Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, est constitué de 40 membres, répartis au sein de 4 Collèges thématiques, ainsi qu'il suit :

### **Collège 1 – Environnement**

### **Collège 2 – Economie et Emploi**

### **Collège 3 : Tourisme**

### **Collège 4 : Culture et Cadre de Vie**

#### **Collège 1**

Jean-Philippe  
GUILLOTE  
  
Jean-Philippe STEYER  
  
Fabien AGREIL  
  
Rémi IBANES  
  
Antoine BERNABE  
  
Laurent RATIA  
  
Jean GALANT  
  
David MURCIA  
  
Julie FONTANET  
  
Bernard PEREZ  
  
Margaux DELHOMME  
  
Antony NEEL

#### **Collège 2**

Nathalie PIGNOL  
  
Thierry MARRO  
  
Christian VIGNOZZI  
  
Grégoire DE VULLIOD  
  
Ninon DELRIEU  
  
Aurore DURET  
  
Stéphane BARTHES  
  
Pierre-André BOUDIN  
  
Arnaud GROFF  
  
Louis MADAULE  
  
Yann WICKERS  
  
Gilles POCURUL

#### **Collège 3**

Patrice GABANOU  
  
Anne-Sophie CASSAN  
  
Véronique HERMAN  
  
Julie FONTANET  
  
Philippe CHAMAYRAC  
  
Christine PELLIGRINI  
  
Laurent FAURE  
  
Justin STAUBER  
  
Laure De CHEVRON  
VILETTE

#### **Collège 4**

Wolfgang NEUMANN  
  
Véronique HERMAN  
  
Olga GUERASSIMOVA  
  
Nicole CATHALA  
  
Marie-Pierre  
CANTAGREL  
  
Laure De CHEVRON  
VILETTE  
  
Thierry PFISTER  
  
Emilie VOSS  
  
Valérie CAZANAVE

#### Travaux en cours :

Gestion des déchets  
  
Mobilité  
  
Energie  
  
Gestion de l'Eau  
  
Cadre de Vie

#### Axes retenus, en partenariat avec le Service DEV ECO du GN :

Création de clubs ou de Collectifs d'entreprises, au sein des ZA  
  
Dépollution des friches industrielles  
  
Formation  
  
Mutualisation des moyens

#### Thématiques actuellement abordées, dans le cadre d'un travail commun aux deux Collèges :

Recenser les éléments patrimoniaux matériels et immatériels du territoire  
  
Renforcer l'image du territoire en lien avec le développement oenotouristique  
  
Mise en place d'un guichet unique pour l'ensemble des dossiers relevant des secteurs culturel et touristique

## **Le Fonctionnement du Conseil de Développement**

### **Sa Structuration**

Chaque Collège est animé par deux référents. Ceux-ci pilotent, organisent et synthétisent les travaux de leurs Collèges respectifs. De plus, les Référents siègent au sein du Bureau du Conseil de Développement.

**Le Bureau** du Conseil de Développement est composé de son Président, des Référents de Collèges et de l'Elu référent, désigné par le Conseil Communautaire.

Le Bureau définit le programme et assure l'organisation des travaux.

Le Bureau se réunit 3 à 4 fois par an, suivant l'évolution des travaux menés au sein des Collèges.

*Le Président du Conseil de Développement est Monsieur **Michel FARNOLE**.*

*L'élue référent en charge du CoDev, est Monsieur **Bernard DEVIC**, Conseiller Communautaire Délégué, en remplacement de Monsieur Guillaume HERAS.*

### **Composition du Bureau du Conseil de Développement**

Président : Michel FARNOLE

Elu référent : Bernard DEVIC

Référents Collège 1 : Jean GALANT et Julie FONTANET

Référents Collège 2 : Aurore FOURNIER-DURET et Pierre-André BOUDIN

Référents Collège 3 : Véronique HERMAN et Laure DE CHEVRON VILLETTE

Référents Collège 4 : Nicole CATHALA et Thierry PFISTER



## Sa méthode de travail

Les travaux du Conseil de Développement sont menés suivant une méthode à la fois participative et collaborative.

Celle-ci se décline en 4 phases :

- 1. Un temps d'informations et d'échanges, organisé autour des Techniciens et des Vice-Présidents du Grand Narbonne, concernés par les thématiques abordées. Il s'agit, pour les membres du CoDev de s'approprier les thématiques issues des compétences exercées par l'Agglomération du Grand Narbonne.*
- 2. Une phase de réflexion, menée au sein des Collèges*
- 3. Un temps de mise en confrontation des propositions du CoDev, avec les actions menées par le Grand Narbonne. Cette phase se traduit par des rencontres entre les Services de l'Agglomération et les membres de chaque Collège.*
- 4. Une phase d'élaboration et de rédaction des contributions, propres à chaque Collège.*





## **Les travaux du Conseil de Développement – 2022/2023**

Du fait d'une recrudescence de la pandémie de COVID, en fin d'année 2021, les travaux du Conseil de Développement n'ont débuté qu'en Février 2022.

*Ces premiers éléments de bilan, couvrent donc la période comprise entre le 14 Février 2022 et le 31 Mai 2023.*

*Durant cette période, les Collèges se sont réunis à 18 reprises.*

### **Les réunions en Plénière**

- **14 et 15 Février 2022** – Mise en route des travaux
- **28 Mars 2022** – *Présentation de l'Agglomération du Grand Narbonne*, par la Direction Générale, en présence de Monsieur Ludovic JUGE, Directeur Général des Services et de plusieurs Directeurs(trices) Adjoint(s).
- **9 Mai 2022** – *Présentation de l'Office de Tourisme « Côte du Midi »*, par Messieurs Bertrand MALQUIER, Président de l'Office de Tourisme « Côte du Midi » et Serge HOIBIAN, Directeur de la structure.
- **24 Mai 2022** – *Présentation du Pôle « Développement Culturel du Grand Narbonne*. Une réunion animée par Madame Emma BELLOTTI-LACOMBE, Vice-Présidente du Grand Narbonne, en charge de la Politique et du Développement Culturels, Monsieur Patrice BOULESTIN, Directeur du Pôle « Développement Culturel », ainsi que par Madame Christine SERRE, Directrice de la Médiathèque et Monsieur Vincent BOISSEAU, Directeur du Patio des Arts.
- **14 Juin 2022** – *Présentation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Narbonne*, par Monsieur Frédéric BONAVIA, Responsable de la Planification Urbaine à la Ville de Narbonne. *Sur proposition du Président de l'Agglomération du Grand Narbonne, le CoDev a été sollicité pour mener une réflexion sur les enjeux liés à cette procédure.*
- **5 Juillet 2022** – Point d'étape sur les premières contributions des Collèges.

➤ **6 Septembre 2022** – Réunion Plénière en 2 parties

*1<sup>ère</sup> partie : Présentation de la candidature du Grand Narbonne, dans le cadre du Programme Régional pour les Fonds Européens 2021/2027, par Monsieur Bernard DEVIC, Conseiller Communautaire, Délégué aux Contractualisations, et Madame Béatrice ROMET, Chef de Projet « Politiques Européennes ».*

*2<sup>ème</sup> partie : Présentation du Plan Climat Energie Territorial du Grand Narbonne (PCAET), par Monsieur Jean-Marie MONIE, Vice-Président en charge de la Croissance Verte et du Développement Durable, et Madame Rokaya TOUBALE, Responsable de la Transition Energétique.*

➤ **18 Octobre 2022** – Travail de réflexion sur la procédure de révision du PLU de la Ville de Narbonne – 2 thématiques / 2 Groupes de travail – Thématiques proposées : La Transition Energétique et les Mobilités - Atelier animé par Monsieur Frédéric BONAVIA, Responsable de la Planification Urbaine à la Ville de Narbonne.

➤ **13 Décembre 2022** – Présentation du Grand Cycle de l'Eau, par Messieurs Michel JAMES, Vice-Président du Grand Narbonne, en charge du Grand Cycle de l'Eau, ainsi que Jean-Michel AXES, Directeur du Cycle de l'Eau.

➤ **12 Janvier 2023** – 1<sup>ère</sup> rencontre entre les membres du CoDev et ceux du Bureau Communautaire. Chaque Collège a présenté un état d'avancement de ses travaux.

➤ **14 Mars 2023** – Présentation de la thématique relative aux Mobilités, par Messieurs Alain FABRE, Vice-Président du Grand Narbonne, délégué aux Mobilités et à l'Intermodalité, et Nicolas VENOUX, Directeur du Pôle Aménagement Durable du Territoire.

➤ **16 Mai 2023** – Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), par Monsieur Frédéric BONAVIA, Responsable de la Planification Urbaine à la Ville de Narbonne. Il s'agit d'un retour auprès des membres du CoDev, suite à l'atelier de réflexion qui s'est tenu le 18 Octobre 2022, sous la forme d'une plénière.

***Soit un nombre de 12 Réunions Plénières, sur la période concernée par ce Rapport d'Activité.***



## Les réunions du Bureau

Le Bureau du CoDev s'est réuni à 3 reprises : les **7 Mars** et **4 Octobre 2022**, ainsi que le **18 Avril 2023**.

Lors de sa réunion du 18 Avril dernier, les membres du Bureau ont décidé de créer un **1<sup>er</sup> Groupe de Travail**, transversal aux 4 Collèges, sur la thématique de l'EAU.

Celui-ci sera composé de membres volontaires du CoDev, mais intégrera aussi des personnalités extérieures, représentant des Entreprises, des Organismes, des Associations, des Chambres Consulaires, ainsi que des Collectivités, reconnus pour leurs compétences dans ce Domaine.

Ce Groupe de Travail s'intitulera : « **Gestion et usage de l'Eau : Vers de nouvelles pratiques ?** »

## Conclusion

### Poursuite des travaux en cours

A compter de Septembre 2023, le temps de construction des contributions se poursuivra, suivant la méthode de travail adoptée. Ainsi, une réunion du Bureau programmée le 29 Septembre prochain, fixera le calendrier des travaux pour la période comprise entre Septembre 2023 et Juin 2024.

Le nouveau Groupe de Travail consacré à l'Eau, enclenchera ses travaux, avec la même méthodologie.

Le Bureau du CoDev a fixé comme objectif, un début de transmission des contributions, actuellement en cours d'élaboration, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024, et ce en fonction du rythme de travail de chaque Collège.

### Les Coopérations

Le Conseil de Développement est par définition appelé à échanger avec d'autres partenaires.

*Dans cette optique, le Bureau du 18 Avril 2022, a validé l'adhésion du CoDev à la **Coordination Nationale des Conseils de Développement***



La Coordination Nationale des Conseils de Développement a notamment pour objet :

- D'être un lieu d'échange et de mutualisation,
- D'assurer la valorisation des Conseils de Développement et de leurs travaux,
- De faire circuler des informations locales et nationales entre les CoDev,
- D'apporter aux Conseils de Développement, des services communs ou particuliers,
- D'organiser et de participer à des manifestations, colloques et rencontres.

Afin d'enrichir les travaux du CoDev, et de permettre à ses membres une meilleure appropriation des sujets traités, une **visite du site de Lambert**, est en cours de programmation.

Dans la même optique, un **déplacement sur le site du Port de Port La Nouvelle**, est à l'étude.